

Les parlementaires et l'environnement

Depuis une vingtaine d'années, de nombreuses études ont été consacrées à la perception de l'environnement par le public. En revanche, à notre connaissance, aucune étude d'ensemble n'avait été menée jusqu'ici sur les opinions à l'égard de l'environnement de ceux qui sont, pour partie, les auteurs des politiques d'environnement, c'est à dire les parlementaires.

Le PROSES (Programme "Science, environnement et société", de Sciences Po), vous invite, le **mardi 4 novembre de 17h00 à 19h30**, à un débat au cours duquel nous rendrons compte d'une enquête effectuée auprès de 200 parlementaires (députés et sénateurs) interrogés par téléphone au mois de mars et avril 2003 par la Sofres. L'entretien était centré sur les problèmes posés par les politiques d'environnement (quelles priorités, quelles méthodes), l'évaluation des politiques passées, les préférences pour l'avenir etc.

Ce débat aura lieu à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (salle François Goguel, 4^{ème} étage, 56 rue des Saints Pères 75007 Paris).

Daniel Boy, Directeur de recherche au CEVIPOF (Centre d'Etudes de la Vie Politique Française) et Responsable du PROSES, communiquera les résultats de l'enquête.

Table ronde :

Marie-Christine Blandin, Sénateur du Nord-Pas-de-Calais,

Philippe Rouault, Député d'Ille-et-Vilaine,

Michèle Pappalardo, Présidente de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie),

Marc Abélès, Directeur de recherche au CNRS et Directeur du LAIOS (Laboratoire d'Anthropologie des Institutions et des Organisations Sociales), Discutant.

Marie-Claude Smouts, Directeur de Recherche au CNRS-CERI (Centre d'Etudes des Recherches Internationales) animera le débat.

Le public sera composé de chercheurs, de journalistes et d'acteurs de l'environnement.

Contact :

Julie Cohen

PROSES

01 49 54 21 74

julie.cohen@proses.sciences-po.fr

www.proses.sciences-po.fr

Le pôle intégré de recherche et d'enseignement PROSES a été créé à l'initiative de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. Il est destiné à promouvoir la recherche et l'enseignement centrés sur les enjeux de la protection de l'environnement, du développement durable, de l'aménagement du territoire, de la gestion des risques naturels, sanitaires et technologiques.